

# EYZAHUT – Bulletin été 2024



Après un printemps pluvieux, nous aspirons tous à plus de soleil et à pouvoir profiter pleinement des extérieurs. Vous trouverez dans ce bulletin quelques rappels pour le bien vivre ensemble ainsi que des informations liées aux travaux en cours ou à venir.

Concernant la mairie, notre secrétaire de mairie, Mme Laurent est partie au 1<sup>er</sup> juin pour un poste à temps complet dans une autre structure. Nous avons dû rapidement trouver une nouvelle secrétaire et nous avons embauché Mme Carrasco, que vous trouverez dorénavant au secrétariat. Comme elle travaille dans une autre collectivité, les horaires d'ouverture au public changent (voir encart). Un grand merci à Mme Laurent pour son investissement dans la commune et nous souhaitons la bienvenue à Mme Carrasco.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et espère vous retrouver cet été soit à la piscine, soit aux manifestations prévues.

Fabienne Simian

Changement des heures d'ouverture de la mairie à partir du 1<sup>er</sup> juin

Ouverture au public :

**Mardi de 8h à 12h30**

**Vendredi de 13h à 16h30**

Journée citoyenne **samedi 15 juin à partir de 8h**. Nettoyage des sanitaires du camping et piscine, plus tonte au camping. Venez avec vos matériels de tonte. Repas partagé à la fin

## SOMMAIRE

- Edito -
- Circulation en forêt
  - Dates à retenir
- Commission travaux
- Information sanitaire
- Informations estivales
- Rappels Info citoyennes
  - Retour sur les évènements passés

## CIRCULATION D'ENGINS MOTORISES EN FORET

Contrairement à ce que peuvent imaginer les conducteurs d'engins motorisés, la circulation en forêt est interdite : **Article L 362-1 code de l'environnement** : *En vue d'assurer la protection des espaces naturels, la circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements et des communes, des chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur (véhicules, 4x4, Quads, moto)* De plus la **forêt sous la falaise est privée**, seule la circulation à pied est tolérée par les propriétaires.

La forêt communale n'est pas accessible non plus aux engins motorisés (sauf secours, pompiers et service public), les agents de l'ONF peuvent constater les infractions.

**Merci de respecter ces espaces naturels**

## Dates à venir, à réserver, précisions par affichage

**21 juin** : Fête de la musique au restaurant du Furet

**23 juin** : Venue de collectionneurs de véhicules anciens, place de la piscine

**6 juillet** : Randonnée organisée par l'association « Un genre d'asso ».

**16 juillet** : Théâtre avec la troupe du Fenouillet : la comédie de la comédie

**23 juillet** : Apéritif estival à partir de 18h30, cour de la mairie

**27 juillet** : Fête de l'association des férus, au village

**30 juillet** : Lecture de Cécile Coulon, place de l'église, 21h

**6 août** : Coline Serreau, chants en trio, à l'église, 20h

**10 août** : Comedia del arte avec la Cie Mirandolina, place de l'église

**17 août** : Repas de l'association de chasse et pétanque

**22 septembre** : Repas partagé dans le cadre des assemblées citoyennes

### Quelques nouvelles du chantier du Furet.

Avril pluvieux, mai pluvieux, ces conditions météorologiques défavorables ont fortement perturbé le déroulement du chantier. Malgré tout, certaines entreprises ont réussi à tenir les plannings.

L'électricité est pratiquement terminée dans toutes les maisons, hormis quelques finitions. Les travaux de terrassement sont bien avancés, la reprise du réseau d'évacuation des eaux usées est en voie d'achèvement, toutes les eaux pluviales sont éloignées du pied des maisons pour éviter de créer de l'humidité, le drainage autour des maisons isolées ou à isoler se termine. Il restera à nettoyer les abords et à réaménager les accès.

Pour les travaux de chauffage et ventilation, il reste une pompe à chaleur à installer ainsi que quelques ventilations.

Pour l'isolation des toitures, les couvertures et surtout l'isolation des façades, les retards s'accumulent et vont faire traîner le chantier tout au long de l'été.

On nous a reproché d'avoir commencé le chantier en automne en sachant que les conditions météorologiques ne seraient pas des plus favorables. Les mêmes vont sans doute nous reprocher la gêne que vont apporter les travaux pendant les beaux jours.

Les critiques nous les entendons, ceux qui s'estiment défavorisés parce que leur maison n'est pas isolée, ceux qui se plaignent de ne pas pouvoir ouvrir ou fermer les volets à cause des échafaudages, ceux qui sont dérangés par le bruit ou la poussière, et d'autres encore. Toutes ces problématiques ont été présentées et expliquées au cours des différentes réunions où tous les locataires étaient conviés.

Financièrement, il n'était pas possible de supporter le coût de l'isolation des douze maisons. L'isolation d'une maison coûte environ 30 000 € HT, soit pour les quatre maisons non isolées 120 000 €. Le budget du chantier est de 650 000 € HT, avec à peine 40 % de subventions, ce qui laisse un autofinancement à la charge de la commune de presque 400 000 €. Les capacités d'endettement de la commune ne sont pas extensibles.



Le choix des maisons à isoler a été fait en fonction du résultat du diagnostic thermique, pas en fonction des locataires.

Les entreprises font au mieux pour minimiser la gêne occasionnée, mais un chantier ne se fait pas sans bruit et sans poussière, une toiture ne se fait pas sans échafaudage.

D'un point de vue financier, il ne faudrait pas que de nouveaux imprévus viennent s'ajouter à la facture finale. Pour l'instant, nous maîtrisons au maximum les coûts et restons dans le budget prévisionnel.

Restons optimistes, le beau temps semble vouloir revenir et cela devrait permettre une bonne avancée des travaux et peut être la fin des soucis dus à la pluie et aux intempéries.

### Coupure de l'accès au village à prévoir

Deuxième quinzaine de septembre, la traverse du village (entre les 2 panneaux) va être refaite par le Département. Divers travaux préparatoire auront lieu avant. Il faut prévoir une coupure de la circulation d'environ une semaine.

De même le pont de l'entrée du village doit être repris. Le Département a missionné une entreprise. La circulation se fera par un alternat en place.

**Résultats** pour le passage du rallye du picodon. Consultation citoyenne : 35 pour, 29 contre et 5 sans opinion. Conseil municipal : 6 pour 5 contre. Le passage est accepté. Cette année, les conducteurs monteront par Souspierre et descendront par le village, sens inverse de d'habitude.

Si vous voulez passer un été dehors sans moustique, c'est le moment ... »

Le moustique-tigre ne va pas tarder à faire son grand retour dès les beaux jours ! Les œufs pondus l'année dernière vont éclore avec la hausse des températures. Il est primordial d'adopter les bons gestes afin d'éliminer cette première génération de moustique tigre :

**Identifiez et neutralisez les gîtes larvaires (trier, couvrir, ranger ou éliminer)**

**Videz les contenants d'eau avec déjà des larves présentes,**

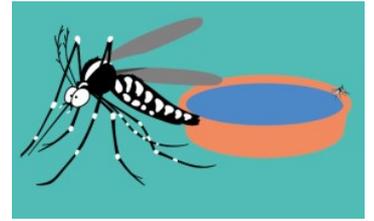
**Pensez à vider les abreuvoirs des animaux**

Le moustique tigre, espèce invasive et particulièrement nuisible, peut également véhiculer des virus (arbovirus) responsables de certaines maladies (arboviroses) comme la dengue, le chikungunya et Zika. Le moustique adulte réapparaît chaque année à la fin du printemps. Le moustique tigre évolue dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance. Il n'a pas forcément besoin de beaucoup d'eau. L'équivalent d'un bouchon peut parfois être suffisant pour que ses larves se développent.

La femelle, après avoir été fécondée, pond directement sur les parois asséchées de ces contenants susceptibles de se remplir d'eau.

Il nous faut tous nous mobiliser et ainsi avoir une action homogène sur l'ensemble du territoire.

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-ce-qui-faut-savoir-sur-lui>



## Informations estivales

Pour assurer les services à la piscine et au camping cette année, vous retrouverez en juillet, Nathalie comme régisseuse pour les 2 mois. Nous aurons Louis qui revient en tant que maître nageur, qui proposera toujours les cours de natation. Au camping, le ménage sera assuré par Emmanuelle.

Sans oublier Julien qui sera là pour vérifier le bon état de la piscine et du camping durant tout l'été.

Le snack sera assuré par Mme Dho, la restauratrice du restaurant le Furet.

Restaurant Le Furet informations : <http://www.eyzahut.fr/pages/tourisme/restaurant.html>  
06 79 87 92 38

Facebook : Restaurant le Furet



Comme chaque été, le **boulangier** de Pont de Barret sera présent sur le parking de la piscine les **lundi, mercredi et vendredi** à partir de 9h avec pains et viennoiseries dès le 15 juillet.

**Le camion d'Amélie Pizza** sera présent au parking de la piscine les samedi soirs à partir de 18h30 cet été.  
Tel 06 58 79 9139



**Stages Respiration et bien être proposés par un habitant** : Explorez l'harmonie du corps, de l'esprit et des émotions lors de **demi-journées , à Eyzahut**, dédiées au bien-être total. Les dates fixées sont les samedi **22 et 29 juin** 2024 de 9h à 12h30, salle communale, paf 30€.

Lien : <https://www.hypnose26.fr/programme-respiration-et-bien-etre/>

✦ Bienfaits à Anticiper:

- 🌿 Apaisement du corps et de l'esprit.
- 🧘 Gestion du stress et de l'anxiété.
- 💪 Renforcement physique et mental.
- 😄 Éclats de rire libérateurs pour un « moment détente ».



## **BRUITS de voisinage**

**Tous responsables  
Tous concernés**

Avec le retour des beaux jours, l'utilisation des outillages bruyants revient aussi.

Refaisons le point sur des idées reçues : le bruit dans la Drôme **n'est pas autorisé le dimanche matin ni les jours fériés.** Voir l'arrêté préfectoral déjà cité : Arrêté 2015183-0024 (cf site web Eyzahut).

L'arrêté stipule dès son **article 1** que « **aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme, dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit** ».

Tous les points sont abordés dans cet arrêté tels que les activités professionnelles, culturelles, sportives ou de loisirs et bien sûr les propriétés privées.

Pour les bruits les plus courants, on retiendra que « **les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils, d'appareils ou machines susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, sans oublier les pelles mécaniques, ne peuvent être effectués que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, sauf les dimanches et jours fériés** »

Un grand merci à ceux qui respectent et respecteront ce règlement pour le plaisir de tous de pouvoir se détendre dehors dans le calme de notre commune avec les beaux jours.

### **La ressource en eau :**

Avec le printemps pluvieux, la ressource est très bonne. Mais restons vigilants pour l'été à venir ; Rappel de la gestion de la ressource :

Il y a 4 niveaux d'alerte donnée par la préfecture : 1-vigilance, 2-alerte, 3-alerte renforcée, 4-Crise, en fonction du niveau des nappes.

**Niveau vigilance** : pas de restriction

Pour les particuliers, **dès le niveau alerte**, il est interdit de vidanger et remplir une piscine familiale, sauf pour une première mise en eau pour laquelle il faut demander l'accord du gestionnaire du réseau d'eau (la commune). Et au niveau crise, même la remise à niveau de l'eau de la piscine est interdite.

Dès le **niveau alerte renforcée** : Il est interdit d'arroser les fleurs et les pelouses, publiques ou privées, L'arrosage des jardins potagers reste autorisé, y compris au niveau crise, avec des créneaux horaires très réduits, entre 23h et 7h du matin.

**Niveau crise** : réserver l'eau pour l'alimentation en eau potable des populations

Les autres usagers (agriculteurs, entreprises etc ...) ont aussi des restrictions.

Vous retrouverez les arrêtés à venir et les autres dans les actualités du site de la commune : <http://www.eyzahut.fr/>



Page facebook : <https://www.facebook.com/eyzahut>  
Page publique en libre accès pour des informations régulières.  
Site web [www.eyzahut.fr](http://www.eyzahut.fr/)

## Retours sur les événements passés



Le traditionnel repas des anciens a eu lieu en janvier au restaurant le furet. C'est toujours un moment sympathique de se retrouver avec les plus anciens villageois.

C'est un temps de retrouvailles pour certains et aussi la découverte de la cuisine non libanaise de Laure Dho.



En 2020 les élus avaient annoncé replanter des arbres et 4 ans plus tard ce fut fait en janvier : 4 arbres fruitiers : amandier, pommier et cerisier. Et 6 arbres d'ornement qui, dans quelques temps feront de l'ombre sur le parking.

La plantation a été faite par les enfants, soutenus par les parents bien sur et des élus.

Un goûter revigorant a été offert ensuite pour les plus jeunes, mais pas que !

Des bancs ont été posés entre les arbres, pour profiter de l'ombre future. Des arbustes supplémentaires ont été plantés aussi.

Ils ont tous été bien arrosés !

### Chasse au trésor

Celle-ci a remplacé la chasse aux œufs, fin mars.

Par équipe les enfants présents ont circulé d'étape en étape pour résoudre des énigmes avec quelques petits œufs à chaque étape !

Ils ont fini par la découverte du trésor : des coquetiers en céramique, fabriqués et offerts par Christian Bochaton, potier du village. Merci à lui. Et merci aux parents et élus qui ont organisé ce parcours.



## Retours sur les événements passés, suite

Le groupe projet plan du village, composé de citoyens et d'élus ont travaillé pour la réalisation de ce plan, maintenant installé vers le tennis. Bien sur Jacques a fabriqué le cadre et Julien l'a installé. En plus des bancs de la piscine, un nouveau banc double est en place vers le tennis aussi.



La LPO, Ligue de protection des oiseaux est venue faire des observations avant toute décision de laisser l'accès aux falaises pour les grimpeurs. Ces séances ont permis de voir qu'il y a un couple de faucons pèlerins, un ou des faucons crécerelles, des grands corbeaux, des martinets, des hirondelles...

### Exposition sur les arbres remarquables d'Eyzahut

L'association « un genre d'asso » a préparé cette exposition sur les arbres remarquables d'Eyzahut, en place pour plusieurs semaines. Ces personnes ont réalisés les affiches, les photos et ont recherché de la documentation. Vous y trouverez des informations sur les espèces locales

